

A L'ATTENTION DES DISTRIBUTEURS CHR

Paris, le 6 Novembre 2020

Objet : Prorogation des DDM (anciennement DLUO) des fûts

Cher Client,

Dans le contexte actuel et suite à ce nouveau confinement et à la fermeture des CHR, nous avons décidé après concertation avec le service qualité de nos brasseries d'étendre les Dates de Durabilité Minimale (DDM), anciennement Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO), d'une partie de nos références en fûts listées ci-après.

Pour rappel, la DDM est utilisée pour les denrées alimentaires non périssable qui a pour objectif d'indiquer la date jusqu'à laquelle ces denrées conservent leurs qualités organoleptiques, physiques, nutritives, gustatives etc. Ainsi contrairement à la Date Limite de Consommation (DLC), **la consommation d'une denrée au-delà de la DDM indiquée ne présente pas de risque sur la santé du consommateur, et la vente de denrée ayant une DDM dépassée est parfaitement autorisée.**

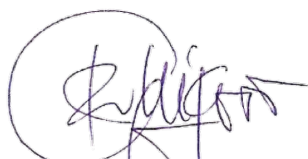
Ainsi pour les fûts ayant une DDM arrivant à expiration au mois d'Octobre, Novembre, Décembre 2020 et Janvier 2021, sont prorogés de la manière suivante :

- Pour tous les fûts des marques **Grosch, Peroni Nastro Azzurro, Asahi Super Dry, St Stefanus, Copères, Meantime** : Prorogation de **3 mois** ;
- Pour tous les fûts des marques **Kozel et Pilsner Urquell** : Prorogation de **1 mois**.

Ces informations vous sont transmises afin de poursuivre la commercialisation des fûts actuellement stockés et vous remercions de bien vouloir les diffuser largement à vos clients CHR, par tous les moyens de diffusions à votre disposition et notamment par mailing, bons de livraisons et factures ainsi que les applications digitales.

Nos équipes commerciales et logistiques restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, cher Client, nos sincères salutations.



Rafael GUIJARRO
Directeur Général Asahi France